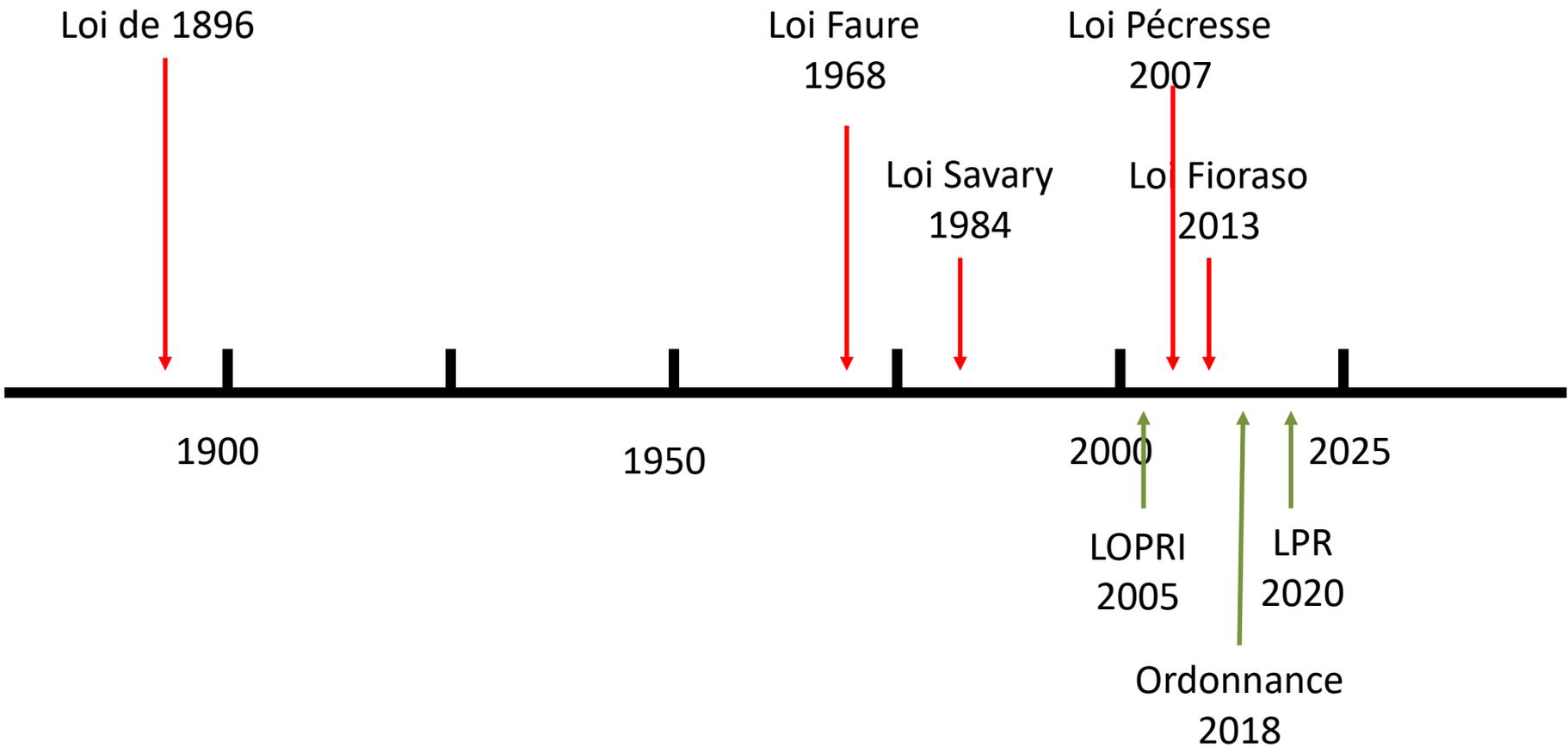


# LES TRANSFORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Christine Musselin - Sciences Po, CSO, CNRS

L'ESR en question : regards croisés des sciences sociales

Université de Poitiers et Colloque de l'AVUF, 15-16 octobre 2024

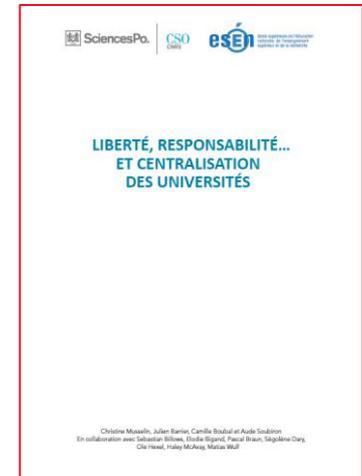


1. Une autonomie accrue reconnue aux universités
2. Une mise en compétition de l'enseignement supérieur
3. Une recomposition du paysage universitaire

1. Une autonomie accrue reconnue aux universités

## 1. La loi Liberté et Responsabilité des Universités (LRU, 2007)

- Une loi pour l'autonomie des présidents
- Mais surtout le passage aux RCE et le transfert de leur masse salariale aux universités
  - Plus de latitude sur les postes, mais des choix très contraints
  - Professionnalisation des services centraux : renforcement en nombre et en compétences
  - Centralisation du fonctionnement



## 2. L'ordonnance de décembre 2018

- Permet de déroger aux statuts de la loi Fioraso, de devenir « grand établissement » tout en continuant à s'appeler université
- Rend aussi possible quelques cas de fusions incluant des grandes écoles du fait du maintien de la personnalité morale et juridique

## 3. Parcoursup et une certaine autonomie dans l'inscription des étudiants

## 2. Une mise en compétition de l'enseignement supérieur

1. Le système universitaire français était basé sur des principes d'équivalence et de modération
2. A partir du milieu des années 2000, des objectifs affichés d'excellence et de performance, et des politiques incitatives
  - Un changement de discours de la part des politiques
  - Une mise en compétition qui vise à repérer les « meilleurs » et à concentrer les ressources sur eux
3. Un mouvement qui, avec les classements internationaux (*Shanghai ranking*) mais pas à cause d'eux, transforme les universités en compétiteurs

#### 4. Les ressorts de la mise en compétition de l'ESR

- Des politiques publiques qui généralisent le financement sur projets et l'évaluation
- Le recours à de nouveaux instruments d'action publique (agences de financement, agences d'évaluation, politiques pour l'excellence...)

#### 5. Quelques conséquences de cette mise en compétition accrue

- Renforcement de la gouvernance des universités : beaucoup d'appels s'adressent aux établissements et ces équipes s'impliquent dans les choix
- Une différenciation verticale et horizontale plus accentuée
- Une profession académique elle aussi plus segmentée et différenciée

### 3. Une recomposition du paysage universitaire

## 1. Une politique de restructuration du paysage de l'ESR français

- Par la création de regroupements (PRES puis COMUE) qui s'inscrivent dans la durée et qui visent à dépasser le découpage de l'ESR en trois secteurs institutionnels (universités, grandes écoles et organismes)
  
- Une politique « par le haut », mais pas uniquement
  - Des des initiatives locales vers la fusion
  
  - Puis une « merger mania » : fusionner pour imiter les gagnants du PIA
  
  - Mais ces mouvements collent imparfaitement aux politiques nationales (dans un premier temps, fusions d'universités, pas d'universités et de grandes écoles)

## 2. Des résultats parfois mitigés : la disparition progressive des COMUE

- Une contradiction entre logique territoriale et logique scientifique
  - La logique de coopération scientifique est sans frontière
  - Les alliances qui se nouent entre les établissements se font entre institutions qui se ressemblent au niveau international, pas entre partenaires locaux
- Mise en compétition *versus* coordination territoriale : ceux qui courent plus vite sortent de la coopération

Quelques remarques conclusives

1. Un paysage universitaire plus diversifié et assez profondément modifié
  - Une priorité donnée au modèle de la « grande université de recherche »
  - Ce qui laisse ouverte la question du profilage des autres établissements
2. Renforcement des métropoles et grandes villes, au défi des territoires
3. Une très grande (plus grande ?) hétérogénéité
  - Construction d'un profil et d'une identité territoriale en réaction contre ces politiques *versus* construction d'un profil et d'une identité territoriale en réponse à ces politiques
  - Une autonomisation par rapport au « local » *versus* un ancrage plus fort

**MERCI BEAUCOUP**

[christine.musselin@sciencespo.fr](mailto:christine.musselin@sciencespo.fr)

